

## ENTRÉES DE VILLE & reconquête des franges urbaines

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 FEVRIER 2016

## Lancement de la 14<sup>ème</sup> édition du Concours National des Entrées de Ville & reconquête des franges urbaines

L'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés et la Fédération Patrimoine-Environnement lancent la 14ème édition du Concours National des Entrées de Ville & reconquête des franges urbaines, avec le soutien des ministères de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de la Culture et de la Communication.

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones de flux, interfaces entre urbain et rural, entre centre-ville et périphérie, les franges urbaines, et parmi elles les entrées de villes, concentrent les possibilités d'extension de la ville actuelle et cristallisent de grands enjeux d'aménagement. Elles entrent en concurrence avec les cœurs de ville, d'une part, et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part.

Le Concours national des entrées de ville & reconquête des franges urbaines distinguera ainsi des collectivités qui conduisent une ou plusieurs opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines et d'aménagement des entrées de ville. Toutes les communes de plus de 2000 habitants, ayant mené des opérations finalisées ou avec une tranche assez significative depuis moins de deux ans, peuvent candidater jusqu'au 20 juin 2016.

Le jury se tiendra en novembre 2016, pour une remise de prix début 2017. Le lauréat sera récompensé par un voyage d'études et une communication notamment à l'occasion d'un colloque organisé à la suite du concours.

Retrouvez l'ensemble des documents de l'appel candidature et du concours sur :

www.concours-entreesdeville.com

**CONTACTS:** 

ANVPAH & VSSP Anne-Sophie Maggiori as.maggiori@an-patrimoine.org 09 72 49 97 02 Patrimoine-Environnement
Anne Le Clésiau
contact@associations-patrimoine.org
01 42 67 84 00



